



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Concurrence dans le système agro-alimentaire français et formation des revenus agricoles

M Antonin Gaignette, M. Martino Nieddu

Résumé

L'analyse de la formation des revenus agricoles doit prendre en compte les stratégies des agriculteurs. Deux logiques stratégiques actuelles sont mises en évidence à partir d'une lecture des formes institutionnalisées de concurrence qui ont modelé le système agro-alimentaire français contemporain. Elles visent à répondre à l'épuisement des principes de sélection constitutifs de la croissance des trente dernières années et à en reconstituer de nouveaux qui permettent de préserver des avantages compétitifs issus des caractéristiques du développement passé.

Abstract

Competition in the food and agricultural system and creation of agricultural revenues

The analysis of the creation of agricultural revenues must take into account the strategies of the farmers. Two current kinds of strategic action are put forward when describing the forms of institutionalised competition that have shaped the contemporary French food and agricultural system. They aim at responding to the exhaustion of the principles of selection that have accompanied the growth of the past thirty years, and to reconstitute new principles which would allow forms to maintain the competitive advantages resulting from the characteristics of the past development.

Citer ce document / Cite this document :

Gaignette Antonin, Nieddu Martino. Concurrence dans le système agro-alimentaire français et formation des revenus agricoles. In: Économie rurale. N°220-221, 1994. Les revenus agricoles. Session de printemps 1993, 13 et 14 mai, au IAM de Montpellier, organisée par Jean-Pierre Butault, Bernard Delord et Patrick Rio, chercheurs au Département Economie et Sociologie Rurales de l'INRA. pp. 16-21;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4599>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_220_1_4599

Fichier pdf généré le 08/05/2018

CONCURRENCE DANS LE SYSTEME AGRO-ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET FORMATION DES REVENUS AGRICOLES

Antonin GAINETTE et Martino NIEDDU

Groupe de recherche et d'études sur les mutations des systèmes agricoles et agro-industriels, Centre d'études et de recherche en "Analyse des Systèmes", Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, 57 bis rue Pierre Taittinger, 51096 Reims-Cedex. Ils remercient Melle Curutchet et M. Van Zyl, enseignants à l'Université de Reims pour l'aide apportée à ce travail.

Résumé :

L'analyse de la formation des revenus agricoles doit prendre en compte les stratégies des agriculteurs. Deux logiques stratégiques actuelles sont mises en évidence à partir d'une lecture des formes institutionnalisées de concurrence qui ont modelé le système agro-alimentaire français contemporain. Elles visent à répondre à l'épuisement des principes de sélection constitutifs de la croissance des trente dernières années et à en reconstituer de nouveaux qui permettent de préserver des avantages compétitifs issus des caractéristiques du développement passé.

COMPETITION IN THE FOOD AND AGRICULTURAL SYSTEM AND CREATION OF AGRICULTURAL REVENUES

Summary :

The analysis of the creation of agricultural revenues must take into account the strategies of the farmers. Two current kinds of strategic action are put forward when describing the forms of institutionalised competition that have shaped the contemporary French food and agricultural system. They aim at responding to the exhaustion of the principles of selection that have accompanied the growth of the past thirty years, and to reconstitute new principles which would allow forms to maintain the competitive advantages resulting from the characteristics of the past development.

ECONOMIE INDUSTRIELLE ET ANALYSE DE LA FORMATION DES REVENUS AGRICOLES

1. Détermination et formation des revenus agricoles

La plupart des travaux récents sur les revenus agricoles ont pour objectif l'étude de leurs déterminants, que ce soit simplement le choc PAC ou des déterminants de plus longue période. Ce type d'approche, qui "se limite à l'établissement d'une relation entre des variables déterminantes et le résultat [...] sans que les mécanismes de transmission soient élucidés" (Barrère, 1990), nous semble devoir être complété par d'autres démarches.

En effet, les études sur le choc PAC s'effectuent sous une hypothèse de structures stables ; elles se justifient par la nécessité de fournir une aide rapide à la décision en termes de soutiens transitoires. Or, celles portant sur des déterminants de plus longue

période suggèrent l'impossibilité de continuer à raisonner à structures constantes¹.

L'enjeu des transformations structurelles réside dans le renouvellement des modalités de répartition du revenu de la branche agricole entre un nombre d'exploitants, qui reste précisément à définir -les travaux de J.C. Kroll venant le rappeler-. Ce qui laisse place à des stratégies divergentes de la part des acteurs agricoles, dont rien n'indique qu'elles soient de simples réactions d'adaptation : ceux-ci peuvent, par leurs comportements, modeler les structures de production et d'échange et donc contribuer à la détermination des revenus, ce qui ne peut pas être appréhendé dans une approche par les déterminants.

¹ La baisse sur cette décennie des coûts de production, essentielle au maintien des revenus, ne peut se poursuivre sans transformations structurelles de l'organisation productive ; l'amélioration du revenu agricole par tête observable à partir des données macro-économiques est le produit de la baisse continue du nombre d'actifs, mais aussi de différenciations accrues entre agriculteurs.

Ce qui amène à distinguer détermination et formation des revenus, à tenter d'explicitier les stratégies de ces acteurs pour peser sur les mécanismes de concurrence et de sélection, et par conséquent sur les processus concrets de formation des revenus.

2. Economie industrielle et mise en évidence des logiques stratégiques

Les revenus sont appréhendés ici sous leur aspect de valorisation des capitaux agricoles à partir des stratégies mises en oeuvre. La description de l'espace de valorisation de ces capitaux impose une conception large de la filière comme "sous-système pertinent". Ce sous-système englobe non seulement les acteurs, mais aussi l'environnement économique et "les règles du jeu qui président aux relations entre les acteurs (législations et règlements, modalités de concurrence, formes de coopération, relations marchandes/non marchandes) [...]" (De Bandt, 1989, p.5).

Les stratégies passées peuvent être mises en évidence relativement facilement du fait de l'encadrement de la croissance par l'institutionnalisation du fonctionnement du secteur². Par contre, il ne peut s'agir pour des choix contemporains que d'un exercice théorique de (re)construction de logiques stratégiques possibles, à partir de données fragmentaires et d'objectifs supposés. Ceux-ci peuvent être déduits des avantages compétitifs construits dans la période passée.

La méso-analyse est utilisée ici comme outil de repérage des niveaux où "se joue et se noue la dynamique", qui sont identifiables par une lecture historique de la constitution du système agro-alimentaire français contemporain. Cette lecture conduit à poser l'hypothèse que les mécanismes essentiels de formation des revenus agricoles résident pour la période de croissance continue de ces trente dernières années dans une articulation institutionnelle entre concurrence marchande et concurrence dans la production, résultat des conflits et des stratégies de transformation de l'environnement des exploitations agricoles dans l'après seconde guerre mondiale.

3. Deux logiques fondamentales ?

Cette articulation institutionnelle a permis d'éliminer des unités de production traditionnelles particulièrement résistantes à la concurrence marchande. Mais, en homogénéisant les techniques productives, elle a progressivement affaibli la possibilité de forger des avantages compétitifs par la concurrence dans la production ; elle a recréé les conditions pour que la concurrence marchande puisse de nouveau être un vecteur de sélection : la croissance d'un capital fixe spécialisé a rendu les agriculteurs prisonniers de leurs orientations productives, et par là-même particulièrement exposés à la concurrence marchande.

² Pour un développement plus précis, voir Nieddu, Gaignette (1993).

Ils en aggravent d'ailleurs les effets puisque leur seule réponse immédiate possible à un signal des marchés (que ce soit une hausse ou une baisse des prix) est l'augmentation de la production.

La rigidification des systèmes de production réduit donc aujourd'hui largement les chances de réorienter de façon significative les mécanismes de formation des revenus vers les "stratégies alternatives" (marchés de terroir et de produits différenciés, pluriactivité). L'évolution des mécanismes de formation semble plutôt, pour l'essentiel, devoir être recherché dans ce qui faisait le coeur du modèle antérieur de développement. De ce point de vue, il semble qu'il n'existe que deux logiques stratégiques susceptibles de peser de façon significative sur la formation des revenus agricoles.

La première s'appuie sur la croissance du capital fixe et une domination par les coûts de production. Elle identifie comme élément hiérarchiquement dominant du nouvel environnement la surproduction agricole qui impose de reconstituer des mécanismes d'élimination des agriculteurs et de modeler cet environnement pour qu'il valide son avantage compétitif. Cette stratégie relève d'une logique de lutte entre couches sociales agricoles ; elle remet en cause les formes d'organisation collectives héritées du passé.

La seconde s'appuie sur les avantages compétitifs créés par l'intégration horizontale et le contrôle d'industries agro-alimentaires capable d'ouvrir des marchés. Elle vise à reproduire l'organisation collective qui dans le passé a permis d'orienter le développement de l'agro-alimentaire français au profit de bassins de production spécialisés.

L'intérêt d'une description des structures constitutives du "sous-système pertinent" et des formes de concurrence héritées est donc de délimiter le champ des possibles et d'explicitier les raisons pour lesquelles ces deux logiques stratégiques peuvent être reconstituées à partir de la dynamique de longue période du système agro-alimentaire français.

UNE CARACTERISATION RAPIDE DES FORMES DE CONCURRENCE HERITEES

1. L'organisation interne de l'agriculture

1.1. Les insuffisances de la neutralisation de la concurrence marchande

Les interventions institutionnelles de maîtrise des marchés, que ce soient celles à caractère national prises dès les années 1950, ou celles qui affranchissent les agriculteurs de la contrainte de valorisation par l'ouverture des marchés internationaux n'ont pas eu comme seul effet l'affaiblissement durable de la concurrence marchande. En sécurisant les investissements

(Boussard, 1988), ces mesures considérées d'abord comme des stabilisateurs conjoncturels ouvrent la voie à la transformation des structures de production des exploitations traditionnelles.

Mais elles se révèlent insuffisantes aux yeux des exploitations familiales en voie de modernisation qui ont un besoin vital de mécanismes de sélection qui libèrent des terres à leur profit, et qui les assure que l'industrialisation de l'agriculture ne les amènera pas à une soumission équivalente à la relation salariale des autres secteurs de production.

1.2. Le sens du compromis institutionnel du début des années 1960

Le compromis institutionnalisé par les lois d'orientation de 1960-62 peut précisément être interprété comme la recherche de l'articulation d'un affaiblissement durable de la concurrence marchande et d'une orientation de la concurrence dans la production au profit de cette agriculture "moyenne" en cours de modernisation. Il est le produit d'un échange entre la réalisation des objectifs macro-économiques de croissance fixés par le "courant développementaliste" au sein de la haute administration française, et la garantie par celui-ci de la mise en place de mécanismes qui assurent à la fois maintien de son autonomie et croissance des revenus (i.e. possibilité de se développer) à un type précis d'agriculture.

D'où une définition institutionnelle de l'exploitant moderne comme celui qui possède à titre individuel la totalité de ses moyens de production et utilise ses facteurs de production à pleine capacité. Un processus de tri institutionnel préalable des agriculteurs, qui ne correspondent pas à la norme d'utilisation à pleine capacité d'un outil de production défini de façon exogène³, permet d'orienter les terres libérées vers les exploitations correspondant au modèle et assure la croissance des revenus par répartition entre un plus petit nombre d'agents (Gervais et alii, 1977)⁴.

2. La croissance de la production en volume et le développement biaisé des I.A.A.

2.1. Des formes de concurrence originales

Le compromis produit deux résultats paradoxaux au regard des inquiétudes des années 1950 -menaces de surproduction et d'intégration dans des unités agro-industrielles fondées sur le travail salarié-.

D'une part, le refus collectif de l'intégration aboutit à une forme d'intégration non prévue. Elle est beaucoup plus **horizontale** (approvisionnement commun, collecte commune, groupes de recherche

3 En Italie, l'absence d'encadrement institutionnel laisse place à une variété d'organisations productives grâce au contoterzismo, et de modes de formation du revenu (Fanfani, Pecci, 1991).

4 Les subventions et les mesures à caractère social prises au long des années 1970 et 1980 assurent la stabilité du modèle alors même que l'idéologie de l'agriculture d'entreprise s'impose.

technique, etc) que **verticale**⁵. Lorsqu'elle a lieu, l'intégration verticale est, par la mise en place de coopératives de collectes puis d'outils de transformation bénéficiant du statut coopératif, plus **descendante** qu'**ascendante**.

D'autre part, l'ensemble de ces dispositifs conduit à ramener les choix individuels décentralisés à la recherche d'une croissance en volume de la production comme le moyen d'améliorer les revenus. L'importance des mécanismes de délégation des choix stratégiques (choix des techniques, fixation des prix et des qualités, gestion des marchés échappent en général à l'entrepreneur individuel) ne laisse guère à l'agriculteur qu'une seule possibilité de peser sur la formation de sa compétitivité : c'est la maximisation technique d'un outil de production dont il a rarement composé la combinaison.

Cette tendance, ainsi que les modes de financement qui poussent au cycle endettement/croissance (Allaire, 1988), le rôle des groupements de producteurs qui imposent une standardisation des productions, et l'engagement de la P.A.C. sur des prix du blé élevés qui favorisent agriculture et élevage industriels (Léon, Mahé, 1992) contribuent donc fortement à orienter le modèle de développement vers une croissance de la production en volume de produits indifférenciés.

2.2. La création d'I.A.A. nouvelles finalisées par l'écoulement de la production agricole

Les nouveaux produits sélectionnés pour accroître la vitesse de rotation du capital agricole (aviculture, taurillons...) sont rejetés par le capital alimentaire marchand traditionnel qui s'appuyait sur la capacité des négociants à gérer la différenciation d'un produit alimentaire faiblement standardisé (Soufflet, 1988 ; Cavailhès et alii, 1987).

D'où un processus de "filrière inversée", avec une industrie agro-alimentaire destinée par le capital agricole à assurer l'écoulement de cette production indifférenciée⁶. La formation des revenus agricoles ne peut donc plus être envisagée indépendamment du type de liens entretenus avec l'industrie⁷.

2.3. La formation d'espaces territoriaux hiérarchisés, nouveau principe de sélection ?

Les contraintes techniques de l'industrie (stabilisation de quantités croissantes qui imposent des mutations qualitatives), la structuration de

5 La possibilité de se différencier, et donc de faire jouer une concurrence marchande par la qualité se trouvant d'ailleurs empêchée par les pouvoirs accordés aux groupements de producteurs.

6 Ce qui se reflète dans la faiblesse comparative des I.A.A. par rapport à l'agriculture, laquelle apparaît clairement dans le fait que la croissance de l'excédent agro-alimentaire est très largement tirée par les produits faiblement transformés.

7 Dans un premier temps, les impératifs industriels poussent à l'élimination des petits producteurs ; ce qui reste, en définitive, cohérent avec les mécanismes de sélection interne à l'agriculture.

liens entre l'aval alimentaire et l'amont des fournisseurs de semences et de variétés animales, qui contribuent à "encercler" l'agriculture plus qu'à l'intégrer dans une filière verticale, renforcent la compétitivité des agriculteurs qui ont su/pu intégrer l'émergence des complexes agro-industriels en tant qu'éléments-clés de la formation des revenus.

Se renouvelle alors en termes spatiaux la partition des trois agricultures à partir de la dynamique des bassins de productions industriels-agricoles, de celle des couronnes périurbaines, mais aussi de la "dynamique de marginalisation qui affecte les espaces demeurés hors des zones d'influence des deux précédentes dynamiques" (Pernet, 1991, p.68-69).

La formation des revenus agricoles apparaît alors comme le résultat d'un double engagement difficilement réversible : spécialisation du capital fixe sur des productions indifférenciées et délégation de pouvoir au sein d'ensembles qui réduisent considérablement la part personnelle de "l'entrepreneur agricole" dans ses performances⁸.

CRISE CONTEMPORAINE ET STRATEGIES

1. Crise agricole et épuisement des principes de sélection

La corrélation entre crise agricole et revenus n'apparaît pas immédiatement dans les recherches sur ses déterminants (saturation des marchés internationaux, fléchissement de l'investissement productif, etc.) du fait de l'institutionnalisation des mécanismes de valorisation des capitaux agricoles.

En revanche, l'existence d'excédents structurels indique que, pour l'essentiel, il n'existe plus dans les bassins agro-industriels d'unités de production susceptibles d'être évincées du fait de l'homogénéisation des agriculteurs autour du modèle de développement issu du compromis des années 1960. C'est le signe de l'usure de cette articulation institutionnelle des deux formes de concurrence qui fournissait une régulation du changement sous la forme de l'élimination des exploitations marginales.

Les logiques stratégiques qu'on peut reconstituer aujourd'hui correspondent donc à la nécessité de gérer la sortie du compromis et le choix politique de réintroduction des contraintes de la concurrence marchande. Parmi celles-ci, certaines ne peuvent jouer qu'un rôle marginal dans l'évolution des mécanismes de formation des revenus. Ainsi, la réorientation vers un espace de produits différenciés d'une partie des exploitations moyennes bute sur un double obstacle : dans la production du fait de la spécialisation du capital

fixe, dans la trop petite taille des marchés qui pourraient porter de telles stratégies⁹.

En outre, l'attention portée aux revenus des ménages agricoles par toute une série de travaux, plutôt qu'aux revenus de l'agriculture stricto-sensu, montre que la dissociation entre politique économique et politique sociale laisse aux forces du marché la détermination de ces derniers. C'est donc là qu'il faut chercher les stratégies capables de peser sur la définition des mécanismes de formation des revenus.

2. Deux logiques, deux lectures des forces concurrentielles

Ces deux logiques stratégiques reposent sur deux compréhensions différentes de l'environnement des exploitations agricoles. La première, dans ce qu'on a appelé "modèle des marchés à terme", hiérarchise dans sa perception de la crise l'aspect de surproduction structurelle : la formation des revenus y dépend, in fine, de la seule captation d'une part grandissante de la valeur ajoutée agricole. La seconde, qualifiée de "modèle industriel-agricole", replace la crise de surproduction dans le contexte des mutations des modes de consommation et des conditions de production de l'agro-alimentaire ; la formation des revenus agricoles dépend alors aussi de la capacité à s'approprier une valeur ajoutée formée dans les processus de production de l'aval alimentaire.

2.1. Le "modèle des marchés à terme": un espace vers une sélection désinstitutionnalisée?

Ce modèle prend acte de deux éléments. L'agriculture moyenne, engagée dans un système technique privilégiant la production indifférenciée et intégrée horizontalement, serait condamnée à accepter une confrontation sur les coûts dès lors qu'il n'existerait pas de mécanismes institutionnels capables de l'en protéger. La baisse des prix agricoles est inéluctable, compte tenu des gains de productivité inhérents à une dynamique technique autonome ; par conséquent la concentration en agriculture doit franchir un nouveau palier, y compris dans les bassins agro-industriels.

L'intégration horizontale n'est pas une contrainte absolue pour les unités de plus grande taille ; le poids du capital fixe y est proportionnellement moins pesant et le pouvoir de marché lié à la taille peut renforcer les différences existantes dans les coûts de production. Ce qui pousse à agir dans deux directions pour transformer ces caractéristiques en avantages compétitifs.

D'une part, la validation de l'avantage constitué par des coûts inférieurs passe par la construction de marchés dont le fonctionnement soit fondé sur la

⁸ C'est ainsi que nous interprétons les résultats de l'étude de Barkaoui et alii (1991).

⁹ On peut donc souhaiter sa réussite sans partager l'optimisme de Sylvander (1992) qui y voit "les sources d'un nouveau modèle d'accumulation".

concurrence-prix¹⁰. D'où la recherche d'un remplacement du principe antérieur de sélection (tri institutionnalisé préalable) au profit d'un tri a posteriori par le marché. D'où l'insistance sur le retour aux choix stratégiques individuels et sur l'idéologie de l'agriculture d'entreprise, qui apparaissent comme autant de façons de légitimer les nouveaux processus de sélection.

D'autre part, la réintégration au sein de la firme des fonctions d'achat et de vente, individuellement ou en groupes informels (donc avec des coûts de gestion très faibles) et la substitution du concept d'équité à celui d'égalité dans la coopération permettent de faire jouer le pouvoir de marché -et donc la concurrence marchande entre exploitations de tailles économiques différentes -pour obtenir des différentiels de coûts des intrants et une meilleure rémunération des livraisons.

Le "libre jeu du marché" n'émerge donc pas spontanément ; sa réussite dépend de la maîtrise des prises de décisions au sein de la coopération et de la transformation institutionnelle des marchés existants.

2.2. *Le "modèle industriel-agricole" : la survie par le contrôle du capital alimentaire*

La seconde logique ne reprend pas cette problématique individualiste et sélective. La solution aux problèmes de saturation des marchés n'est pas recherchée dans l'élimination de concurrents locaux, mais dans la maîtrise d'un capital industriel, qui permettra d'absorber les capacités de production.

Elle s'appuie sur les avantages compétitifs collectifs construits dans la période précédente par le développement de l'outil de production de masse, dans le cadre de délégation d'une partie des activités stratégiques et de la pénétration du capital agricole dans l'alimentaire.

Le principe de sélection par tri préalable s'en trouve renouvelé : il joue par la simple dynamique spatiale de la localisation des unités de production industrielles.

La concurrence opère donc à deux niveaux, la capacité à se doter d'un outil industriel capable d'"aller chercher des droits à produire" et la capacité à entrer en conformité avec la demande adressée par le capital alimentaire. La réussite de ce modèle repose sur une stratégie de production d'innovations, non dans l'espace agricole, mais dans celui de la sphère agro-alimentaire toute entière.

De nouveaux débouchés, alimentaires ou extra-alimentaires, à même de maintenir l'activité dans le bassin de production conditionnent ici une reproduction fondée sur le couple

10 C'est pourquoi on a retenu l'appellation de "modèle du marché à terme" pour évoquer le débat des céréaliers autour de la sortie du système des prix administrés.

croissance/domination sur l'aval. "L'évolution [...des techniques...] ne va [...alors...] pas se faire sur la base de déterminations techniques ou économiques -du moins leur influence n'est pas essentielle- mais en fonction d'une logique dont l'enjeu est la reproduction/transformation d'un espace économique hiérarchisé" (Treillon, 1983, p.874)¹¹.

La fin d'un modèle institutionnel unique de formation des revenus

Ces deux modèles stratégiques renforcent les tendances à l'éclatement de l'unité du monde agricole, l'un à partir d'une différenciation des couches sociales agricoles, l'autre à partir d'une différenciation territoriale. Le caractère d'unicité du modèle institutionnalisé de formation des revenus de ces trente dernières années, qui a épuisé sa capacité à sélectionner les agriculteurs, céderait donc la place à un modèle où coexistent différents mécanismes de formation des revenus correspondant aux divers choix stratégiques existant¹².

Ils ont toutefois des ambitions fort différentes. Le premier modèle a besoin de l'éclatement de l'appareil de développement agricole ; privilégiant la lutte interne à l'agriculture, il accepte que les opérateurs industriels jouent le rôle de leader dans la filière. Le second vise à orienter les efforts du système national d'innovation vers la valorisation industrielle des productions locales, à l'exclusion de matières premières concurrentes. La formation des revenus agricoles repose alors sur des enjeux d'une tout autre dimension puisqu'il s'agit de savoir si le système agro-alimentaire français marqué par la domination de l'agriculture sur son aval industriel peut se reproduire, fusse sous une forme renouvelée.

11 Cette logique est compatible avec des solutions institutionnelles divergentes. En cas de libéralisation totale, elle réduit la contrainte de valorisation par la maîtrise de certains marchés industriels. Mais l'existence de l'outil industriel donne un poids beaucoup plus grand dans la négociation des quotas. On peut se demander s'il ne s'agit pas de l'explication première du lancement récent d'unités de production de biocarburants, alors que de nombreux indices laissaient à penser que leur marché resterait limité.

12 Les deux logiques dominantes ne sont pas antagoniques. La sélection des couches sociales peut s'adosser à la commercialisation au sein des coopératives agricoles des droits à produire. Dans le modèle industriel-agricole la remontée des bénéfices industriels par le biais de montages financiers est une alternative à l'écrasement des marges et l'organisation collective fournit les moyens d'atteindre les coûts de production correspondant aux prix de marché.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLAIRE G. (1988). - Le modèle de développement agricole des années 1960. In *Economie Rurale*, n° 184-85-86, pp.171-181.

BARKAOUI A., BUTAULT J.P., ROUSSELLE J.M. (1991). - 80% de la dispersion des revenus expliquée par les facteurs structurels. In *Agrreste, cahier*, n° 8, pp.23-30.

BARRERE C. (1990). - **Détermination et formation des prix**, miméo. Université de Reims.

BOUSSARD (1988). - Maîtriser la production agricole. In *Revue Française d'Economie*, n° 4, pp.239-261.

CAVAILHES J., DAUCE P., PERRIER-CORNET P. (1987). - Mécanismes régionaux du développement agricole et concurrence inter-régionale. in *Actes et Communications*, n°1, pp.51-84.

DE BANDT J. (1989). - Approche méso-économique de la dynamique industrielle. In *Revue d'économie industrielle*, n° 49, pp.1-18.

DUHARCOURT P. (1988). - Le systémisme, quelques points de repère. In *La Pensée*, n° 263 pp.39-44.

FANFANI R., PECI F. (1991). - Innovazione e servizi nell'agricoltura italiana. Il caso del contoterzismo. In *La Questione Agraria*, n° 42, 1991.

GERVAIS M., JOLLIVET M., TAVERNIER Y., (1977). - **Histoire de la France rurale**. T.IV, Seuil.

LEON Y, MAHE L.P. (1992). - La politique agricole commune et l'échéance de 1993. In *Revue Française d'Economie*, n° 2, pp.30-59.

NIEDDU M, GAIGNETTE A. (1993). - Concurrence et formation des revenus agricoles. *Cahiers du CERAS* n° 12, Université de Reims.

PERNET F. (1991). - Différenciations spatiales et différenciations sociales dans l'agriculture. In : BROSSIER J., VALCESCHINI E, éd.- **Les exploitations agricoles et leur environnement**. INRA, Paris.

SOUFFLET J.F. (1988). - **La filière bétail et viande bovine, fonctionnement et évolution de 1960 à 1985**, Montpellier.

TREILLON R. (1983). - Le sens de l'évolution technique et ses enjeux. In *Economie et Société* n° 5, pp.839-876.